

RÉALISER DES SUPPORTS DE FORMATION MULTIMÉDIA

DATE & HEURES

2 (14H)

→ 6 (12H) DÉC.
2019 (soit 24h)

LIEU

ENAP

440, AVENUE MICHEL
SERRES
CS 10028
47916 AGEN CEDEX 9
T. 05 53 98 98 98

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE
D'ADMINISTRATION
PÉNITENTIAIRE
(ENAP)

CHEF DE PROJET

Kathy FTAÏS
T. 05 53 98 92 10
Kathy.ftais@justice.fr

CONTACT

ADMINISTRATIF
T. 05 53 98 92 15
Myriam.gelly@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

27 septembre 2019

EFFECTIF PRÉVU

8 PERSONNES

CONDITIONS D'ACCUEIL

L'hébergement et la restauration gratuits sur le site de l'ENAP sont soumis au plan de charge des formations initiales. A défaut, les frais seront à la charge des services employeurs

Le numérique offre la possibilité de réalisation de supports de formation multimédia qui permettent d'enrichir, de renouveler l'approche pédagogique et d'ouvrir le champ de la formation à distance.

Cette session vise à permettre aux formateurs et responsables de formation de développer leurs compétences en matière de réalisation et d'utilisation de supports multimédia.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- > Identifier les utilisations pédagogiques possibles de supports multimédia
- > Elaborer des supports de formation multimédia
- > Mettre en place des dispositifs d'évaluation au moyen des smartphones

CONTENU

- > Analyse technique et pédagogique de supports multimédias à visée de formation ;
- > Présentation de quelques outils de création multimédia utilisables par un formateur :
 - > vidéo d'animation
 - > cartes mentales
 - > création de quizz à interaction immédiate
 - > screencasting
 - > ...
- > Mise en situation pratique de création d'outil multimédia simple à partir de séquences pédagogiques existantes.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Réalisation de supports multimédia à partir des matériaux apportés par les participants (vidéos, photos, audio, Powerpoint, textes, etc.)

Mise à disposition de tutoriels au travers de la plateforme de formation à distance Moodenap.

PUBLIC VISÉ

Responsables de formation et formateurs des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et des écoles membres du RESP.